



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 18 juin 2013

QUAND LE GOUVERNEUR RÊVE DE FAIRE SA LOI

Christian Noyer, gouverneur de la Banque de France, en visite en Nouvelle Calédonie quelques jours après la fin de la grève générale des travailleurs de ce TOM contre la vie chère, vient de déclarer qu'"il faut essayer de désindexer et surtout de supprimer toutes les modalités d'évolutions automatiques" (des salaires dans l'Outre-Mer) pour "viser la création d'emplois et l'évolution des rémunérations en lien avec les gains de productivité". Le gouverneur a précisé que cela concernait l'alignement des salaires sur l'inflation, mais également les sur-rémunérations des fonctionnaires en poste Outre-mer.

Comme un certain nombre de démagogues « péi », ce nanti (il percevrait, selon Wikipédia, une rémunération annuelle de 157 000 €) désigne une partie des salariés, les fonctionnaires, comme boucs émissaires pour détourner la colère des populations des DOM-TOM des vrais responsables de la vie chère que sont les patrons de la grande distribution et tous les profiteurs.

La lutte contre la vie chère passe par la lutte contre ces groupes qui saignent la population, mais aussi par le combat pour l'augmentation des salaires et le plein emploi.

GRÈVE À LA SHLMR

Alors que les grévistes de la SHLMR se battent depuis le 10 juin pour une augmentation de 90 €, ramenée ensuite à 3 %, et une prime de mise en place du projet d'entreprise de 300 €, la direction de l'organisme campe sur sa position : elle ne veut pas lâcher plus de 1,20 % %, soit 14 € pour un smicard et une prime de 150 €.

Son directeur général, Jean-François Moser, reçoit une rémunération annuelle de 170 000 € (soit 14 SMIC par mois !) à laquelle vient se greffer pour cette année 10 000 € pour ladite prime, soit l'équivalent d'un quart de ce qu'il est prêt à concéder pour les 300 salariés de l'entreprise ! Pas étonnant de la part d'une direction de combat qui a pour président le président du Médef, Yann de Prince, et pour directeur, Jean François Moser, ex-dirigeant de la sucrerie de Bois Rouge !

Les travailleurs exploités de la SHLMR ont bien raison de continuer à revendiquer leur dû, car la SHLMR a largement de quoi payer !

NOUVELLE RÉFORME DES RETRAITES : HOLLANDE DANS LES PAS DE SARKOZY

Yannick Moreau, haute fonctionnaire, ex-présidente du Conseil d'Orientation des Retraites, vient de remettre le rapport sur les retraites demandé par le premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Celui-ci a en effet annoncé son intention de procéder à une nouvelle « réforme » du système des retraites en France.

Voici en bref les propositions de sa commission :

- porter la durée de cotisation à 43 ans pour les personnes nées en 1962 et jusqu'à 44 années pour celles nées en 1966, contre 41,5 années maximal aujourd'hui,
- augmenter les cotisations d'assurance vieillesse pour les salariés et les employeurs
- ou encore imposer aux retraités le même taux de CSG que pour les actifs, c'est-à-dire 7,5 % au lieu de 6,6 %.

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

- A cela s'ajoute l'intention de calculer les retraites des fonctionnaires sur les dix dernières années et non plus sur les 6 derniers mois,
- de désindexer retraites de base et complémentaires de l'inflation,
- de supprimer l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités sur le calcul de leurs impôts.

Commentant ces propositions, Ayraut a déclaré : «*Les efforts à faire ne seront pas écrasants. La réforme est totalement à notre portée* » ajoutant qu'il avait l'intention de porter ce projet de réforme devant le Parlement avant la fin septembre

Comme Fillon, premier Ministre de Sarkozy, Ayraut nous présente sa réforme comme une mesure inéluctable. Comme son prédécesseur, en bon gestionnaire du système capitaliste, Ayraut n'a l'intention de faire payer la note qu'aux travailleurs en repoussant une fois de plus l'âge de la retraite, c'est-à-dire en les épuisant encore plus au travail et en programmant une baisse nette du montant de leurs futures pensions.

Eh bien non, ce n'est pas aux travailleurs de payer à la place des patrons. Ce sont ces derniers qui, par leur politique de réduction drastique des effectifs de leurs entreprises et de la masse salariale, ont asséché les comptes des organismes sociaux. C'est donc uniquement à eux d'en supporter les conséquences.

ÉCHOS DES PRUD'HOMMES

Ce mois de juin, trois patrons ont été condamnés devant le tribunal à des sommes conséquentes (110 142 €, 18 642 € et 13 754 €) pour notamment avoir licencié abusivement, rompu abusivement un CDD et rappels de salaires. Ces dossiers ont été défendus par notre conseiller juridique de la CGTR Est.

Les procédures ont duré environ un an, mais les patrons devront passer à la caisse !

eRcane : LES SALARIÉS S'EXPRIMENT

Lors de nos tournées syndicales sur les stations, la discussion est venue sur les salaires qui vont être amputées de 150 €, entre la suppression du RSTA et celle du Cospar. La revendication que nous avons mise en avant et qui est partagée par les travailleurs que nous avons réunis est donc une augmentation de 150 € pour compenser le manque à gagner. C'est aussi la mise en place d'une grille unique des salaires reconnaissant l'ancienneté et le professionnalisme de chacun.

Ce qui est ressorti aussi dans les discussions, c'est que la direction d'eRcane n'est pas pressée d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. Si certains travaux ont été faits sur certaines stations suite à l'intervention de notre représentant, dans d'autres

on constate toujours l'absence de WC, de douches et même parfois d'eau potable. Certains salariés, comme à Saint Benoît, sont toujours obligés de faire de longs trajets, non rémunérés, en début et fin de journée pour se rendre sur les champs, car le chemin d'accès est non carrossable pour les voitures personnelles.

Ceci dit les échanges avec les ouvriers agricoles ont été appréciés par ces derniers et fructueux. La nécessité de s'organiser et de préparer les prochaines luttes fait son chemin.



TEREOS NE VEUT LÂCHER QUE DES MIETTES

À la Sucrierie de Bois Rouge, nos camarades sont en NAO. La CGTR, qui y est majoritaire, revendique cette année 3% d'augmentation générale et 0,2 % d'augmentation individuelle.

En face, la direction de l'usine est d'accord pour les 0,2 % mais ne veut pas aller au delà de 1,2% d'augmentation générale. D'après elle 3% mènerait l'entreprise « droit dans le mur ».

[La CGTR](#) Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

La direction de TEREOS ne manque pas de culot ! Le groupe TEREOS a fait 300 millions d'euros de bénéfice en 2012 !

La CGTR, soutenue par les salariés, ne croit pas un mot de ce que dit la direction et est prête à aller jusqu'au protocole de désaccord si celle ci ne veut pas satisfaire les revendications des travailleurs.

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.